
7, 8 ET 9 DECEMBRE 2015
HOTEL SAWA, DOUALA, CAMEROUN

ATELIER REGIONAL “MISE EN OEUVRE DE L’ACCORD DE FACILITATION DES ECHANGES DE L’OMC POUR LE RENFORCEMENT DE L’INTEGRATION REGIONALE”

En Décembre 2013, lors de la 9^{ème} conférence Ministérielle de l’OMC à Bali, les Etats Membres ont conclu leurs négociations sur l’Accord de Facilitation des Echanges (AFE). Lors de son entrée en vigueur, l’AFE créera l’obligation pour chacun des Membres d’améliorer ses procédures douanières, leur transparence et leur efficacité ainsi que de favoriser la coopération entre les agences aux frontières et le secteur privé.

La Communauté Economique des Etats d’Afrique Centrale (CEEAC) et ses Etats Membres souhaitent privilégier une approche concertée pour mise en œuvre de l’Accord de Facilitation des Echanges et pour l’obtention de l’assistance technique et financière prévue dans l’Accord.

Dans ce contexte, la CEEAC, en coopération avec la Commission des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED) et le Centre du Commerce international (ITC), organise un atelier régional réunissant des représentants des agences de régulation des frontières et du secteur privé de chacun des 10 pays Membres afin de :

- Sensibiliser les participants aux enjeux de l’Accord de Facilitation des échanges et d’une mise en œuvre concertée des réformes au niveau régional
- Partager les projets de catégorisations de chaque Etat avec ses partenaires
- Dresser une cartographie des besoins en matière de facilitation des échanges
- Définir les modalités d’une approche concertée au niveau de la CEEAC pour la mise en œuvre de réformes de l’Accord de Facilitation des échanges
- Développer le canevas d’un programme régional de facilitation des échanges CEEAC

Les travaux de cet atelier s’appuieront largement sur les résultats des évaluations des besoins et des ateliers de catégorisation organisés par le CNUCED et/ou l’ITC au cours des dernières années.

Lundi 7 Décembre 2015 – Jour 1

8:00-9:00 Enregistrement des participants

9:00-09:30 Cérémonie d'ouverture (Session 1)

Intervenants / modérateurs : Représentant de l'UEMOA, représentants des pays membres, ITC, UNCTAD

9:30-10:00 Enjeux et objectifs de l'atelier : développement d'un programme régional de facilitation des échanges (Session 2)

Au cours de cette session, la CEEAC présentera les enjeux et les objectifs de l'atelier, notamment l'élaboration de recommandations en faveur d'un programme régional de facilitation des échanges

Intervenants / Modérateur : Léon MUDUBU, Coordonnateur technique du DIPEM

10.00-11:00 Pourquoi la facilitation des échanges est-elle essentielle à la compétitivité et à l'attractivité économique de la CEEAC (Session 3)

Cette session passera soulignera les enjeux liés à l'efficacité des agences de régulations aux frontières sur la compétitivité du secteur privé et l'attractivité économique des pays.

Intervenants / Modérateurs: ITC, UNCTAD

11:00-11:30 Pause-café

11:30-12h30 Présentation de l'Accord de Facilitation des échanges de l'OMC et des étapes nécessaires pour son entrée en vigueur (Session 4)

Cette session présentera les éléments saillants de l'Accord de Facilitation des Echanges de l'OMC, les principales mesures devant être implémentées, les opportunités d'obtention d'une assistance technique et financière pour la mise en œuvre des réformes et un état d'avancement du processus d'entrée en vigueur de l'Accord de Facilitation des Echanges. Cette session rappellera notamment l'importance pour les pays de l'CEEAC de ratifier le protocole d'Amendement de l'AFE

Intervenants: Paul Batibonak, point Focal de la CEEAC à Genève sur la Facilitation des Echanges

12:30-14:00 Déjeuner

14:00-16:00 Etat d'avancement de la mise en œuvre de l'AFE dans les 10 Etats Membres de la CEEAC et partage des recommandations de catégorisation (session 5)

Au cours de cette session, chaque pays fera un état des lieux de ses réalisations en matière d'analyse des besoins, de catégorisation, de notification, de ratification. Les pays présenteront également les résultats de leurs projets de catégorisation.

Intervenants / Modérateurs: chaque pays Membre

16:00-16:30 Pause-café

16 :30-17:30 Mettre en œuvre l'AFE pour promouvoir et approfondir l'intégration régionale (Session 6)

Cette session présente les opportunités offertes par l'Accord de Facilitation des échanges pour adopter une démarche régionale de mise en œuvre de l'Accord et ses impacts potentiels sur le processus d'intégration communautaire.

Intervenants / Modérateurs: ITC / UNCTAD

Mardi 8 Décembre 2015 – Jour 2

- 09:00-10:30 Présentation de bonnes pratiques par les pays Membres (session 7.1)**
Au cours de cette session, 3 pays auront l'opportunité de présenter leur expérience de mise en œuvre de l'une des obligations de l'AFE. Ces exemples pourront ensuite servir de bonne pratique de référence pour le développement d'un programme régional de facilitation des échanges
Intervenants / Modérateurs: Etats Membres
- 10:30-11:00 Pause-café**
- 11:00-12:30 Présentation de bonnes pratiques par les pays Membres (session 7.2)**
Au cours de cette session, 3 pays auront l'opportunité de présenter leur expérience de mise en œuvre de l'une des obligations de l'AFE. Ces exemples pourront ensuite servir de bonne pratique de référence pour le développement d'un programme régional de facilitation des échanges
Intervenants / Modérateurs: Etats Membres
- 12:30-14:00 Déjeuner**
- 14.00-15.30 Identification des mesures de l'AFE les plus pertinentes pour une mise en œuvre coordonnée et harmonisée au niveau régional (Session 8.1)**
Cette session présentera en détail chacune des obligations de l'AFE ayant été catégorisée en B ou C par une majorité des pays de la CEEAC et permettra de faire émerger un consensus sur les mesures dont la mise en œuvre pourrait s'inscrire dans une dynamique régionale
Intervenants / Modérateurs: ITC et/ou UNCTAD
- 15:30-16:00 Pause-café**
- 16:00-17:30 Identification des mesures de l'AFE les plus pertinentes pour une mise en œuvre coordonnée et harmonisée au niveau régional (Session 8.2)**
Intervenants / Modérateurs: ITC et/ou UNCTAD

Mercredi 9 Décembre 2015 – Jour 3

09.00-10 :30 Développement de propositions de projets pour une politique régionale de facilitation des échanges (session 9)

Sur la base des recommandations issues de la session 8 et des échanges entre les participants, cette session permettra d'identifier pour les mesures de l'AFE qui se prêtent à approche régionale de la mise en œuvre:

- Les principes clés de mise en œuvre
- Les bonnes pratiques existantes au sein de l'CEEAC pouvant être répliquées dans la sous-région
- La répartition des responsabilités entre le niveau national et régional

Intervenants / Modérateurs: ITC, UNCTAD

10:30-11:00 Pause-café

11:00-12:30 Revue de la mise en œuvre des comités nationaux de facilitation des échanges dans les pays de la CEEAC et de leurs besoins de renforcement (Session 9)

Au cours de cette session, chaque pays présentera brièvement l'état de mise en œuvre de leurs comités nationaux de facilitation des échanges et formulera ses besoins en matière de renforcement de capacité qui pourraient être adressés dans le cadre d'un programme régional de facilitation des échanges

Intervenants / Modérateurs: Etats Membres

12:30-14:00 Déjeuner

14:00-15:30 Quelle gouvernance pour une mise en œuvre coordonnée de l'AFE dans les pays de la CEEAC : établissement d'un Comité Régional de Facilitation des Echanges (session 10)

Cette session passera en revue les bonnes pratiques en matière d'établissement et de renforcement des comités de facilitation des échanges et proposera des pistes de réflexion pour la création d'un organisme faîtière permettant d'harmoniser et coordonner les travaux des comités nationaux. L'exemple du comité régional de facilitation des échanges de l'EAC permettra d'illustrer les modalités de mise en œuvre d'une telle structure.

Intervenants / Modérateurs: ITC ou UNCTAD

15:30-16:00 Pause-café

16:00-17:30 Validation des recommandations et clôture (session 10)

Cette session proposera une synthèse des recommandations qui devra être amendée et adoptée par les participants avant de clôturer les travaux de l'atelier

Intervenants / Modérateurs: ITC, UNCTAD